

Atelier 1 : Enjeux de l'alliance Eau/Energie/Securite alimentaire face au changement climatique

Lundi 18/07/16 Salle 3 Mistral

14h30-17h30

Pilote : IME

Copilote : UAE

Introduction

L'atelier a regroupe de nombreux participants issus du monde institutionnel, du secteur prive et de la societe civile des deux rives de la med

Celui-ci s'est ouvert sur un rappel des recommandations de la MEDCOP 21 et de la place de l'eau dans l'agenda des solutions sur le climat. L'importance des enjeux de l'alliance et de la preservation des milieux a egalement ete soulignee.

A partir d'etudes de cas presentant des bonnes pratiques issues du Maghreb, Moyem Orient et Europe du Sud, l'amelioration des connaissances sur la gestion de l'eau dans ses differentes composantes et plus particulierement des interactions avec les secteurs energetique et agricole, a ete identifie comme un pre-requis majeur. Cela passe par des approches réellement intégrées, documentées et participatives prenant en compte toute la complexité et l'interdépendance des problématiques, les liens entre eau, énergie et alimentation afin de garantir des programmes d'équipement, d'aménagement et de gestion conformes aux objectifs de développement globaux.

Sur cette base, deux solutions ont ete presentees aux participants, l'une portant sur la creation d'une plateforme med des connaissances sur l'eau labelisee par l'UPM et figurant dans le plan d'action de la strategie 5+5 et une seconde relative a l'integration du nexus Eau Energie Securite alimentaire dans les politiques et institutions de la Region.

Le debat qui a suivi a mis l'accent sur la complementarite et la convergence entre ces deux solutions qui repondent aux enjeux identifies par les etudes de cas.

En conclusion, il a ete decide de renforcer, la prise en compte de l'alliance dans le livre blanc, concu comme un outil d'aide a la decision de la plateforme des connaissances, et ce a travers trois piliers :

- developper les donnees pour mieux comprendre les interdependances entres les 3 secteurs dans un contexte de dereglement climatique ;
- renforcer la coordination institutionnelle entre ces secteurs dans le domaine de la planification et de la gestion ;
- accompagner les pays dans la mise en oeuvre de projets concrets repondant aux principes et objectifs de l'Alliance